

La mise en œuvre du développement durable dans l'Enseignement Supérieur

Depuis le Grenelle de l'Environnement, l'Enseignement supérieur multiplie et renforce ses actions en faveur du développement durable. Rentrée 2011, dans un contexte d'autonomisation des universités et de création de pôles d'excellence, et alors que la concurrence internationale entre établissements se fait toujours plus forte, le développement durable apparaît comme l'une des cartes à jouer pour préparer les 2,4 millions d'étudiants inscrits dans les établissements français aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Cette année, déjà la moitié des universités et un tiers des grandes écoles mettent en œuvre une politique structurée de développement durable, notamment en se réclamant de la mise en œuvre du « Plan Vert », démarche inscrite dans la loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009.

L'origine du Plan Vert

Pendant le Grenelle, il est apparu essentiel que les établissements d'enseignement supérieur s'impliquent eux aussi dans la prise en compte du développement durable. L'article 55 de la Loi « Grenelle 1 » du 3 août 2009 demande que : « Les établissements d'enseignement supérieur élaborent un « Plan vert » pour les campus. Les universités et grandes écoles pourront solliciter une labellisation sur le fondement de critères de développement durable ».

Le Plan Vert n'est pas que vert !

Si le Plan Vert s'attache à la gestion écologique de l'établissement, il recouvre également sa politique sociale et ses enseignements et travaux de recherche. Cette dimension est affirmée par sa référence explicite à la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 « Vers une économie verte et équitable » dont il reprend la structure avec neuf défis clés et son rappel de la circulaire de 2008 sur « l'Exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics ».

C'est donc un Plan Vert qui « participe à la protection et à la valorisation de l'environnement, au développement économique et au progrès social », dont la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) ont voulu se faire l'écho devant la presse le 17 juin 2010 en présentant ensemble le dispositif « Plan Vert » destiné aux établissements pour les aider à élaborer leur propre démarche de développement durable.

Un Plan Vert opérationnel avant tout

Le dispositif « Plan Vert » s'inscrit dans l'opérationnel en s'adaptant à chaque établissement. En effet, les établissements sont à des stades différents de mise en œuvre d'une politique de développement durable et il est utile de leur proposer des outils *ad hoc*.

Ainsi, pour un établissement qui démarre, un « canevas de Plan Vert » peut l'inspirer dans l'élaboration de sa propre politique de développement durable en lui proposant des leviers issus de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013. Si l'établissement est davantage engagé, il dispose d'un outil de pilotage de sa politique : le « référentiel Plan Vert » qui, à terme, devrait mener à sa labellisation.

Les outils pour lancer son plan vert

- Le dispositif « Plan Vert » (canevas + référentiel) : http://www.cpu.fr/uploads/media/LE_PLAN_VERT_DES_ETABLISSEMENTS_D_ENSEIGNEMENT_SUPERIEUR.d...pdf
- Outil d'auto évaluation de l'établissement : EVADDES <http://www.evaddes.com/>

- Site de bonnes pratiques : www.campus-durables.org

- Guide en ligne de montage des projets d'efficacité énergétique : www.g2e-campus.org

Supports d'animation auprès des étudiants

Un Quiz « Mes gestes pour le développement durable » (version internet et papier) et un Diaporama, support de cours ou de conférence : « Le développement durable ? Comprendre et agir » : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quels-sont-mes-gestes-pour-le.html>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un Plan Vert très « Grenellien »

A l'image du Grenelle, le canevas et le référentiel Plan Vert sont le fruit d'un travail collectif, en partenariat avec le ministère du Développement Durable, qui a réuni la CPU, la CGE, la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, le ministère de l'Agriculture, divers mouvements étudiants comme le REFEDD, BNEI, *Solar Génération*, des acteurs institutionnels et associatifs tels la fondation Fondaterra et Campus Responsable.

Tous ont réfléchi sur ce que peut recouvrir le développement durable lorsqu'il s'agit de l'enseigner et de le mettre en œuvre au sein d'écoles et universités d'où sortent chaque année des milliers d'étudiants diplômés, dont certains deviendront créateurs d'entreprises, investisseurs, médecins, juristes, architectes, chercheurs, vétérinaires, paysagistes...

Un Plan Vert exemplaire

Dans le Plan Vert, les rédacteurs ont voulu rappeler que les établissements de l'enseignement supérieur ont un rôle déterminant dans la construction de la pensée et des pratiques de demain. La France compte aujourd'hui plus de 2,3 millions d'étudiants post-bac.

Les concepteurs du Plan Vert ont souhaité insister sur le devoir d'exemplarité des établissements d'enseignement supérieur, en matière de responsabilité sociale et environnementale ; en effet, ces derniers jouent un rôle d'entraînement auprès de leurs étudiants et personnels, mais aussi auprès des entreprises, des collectivités et de leurs propres fournisseurs.

Zoom sur le contenu du Plan Vert

Depuis quelques années, des établissements universitaires et grandes écoles lancent des initiatives en faveur du développement durable. C'est le constat, par exemple, du Guide des campus responsables <http://www.campusresponsables.com/documents/Guide-des-Campus-Responsables-Edition-2010.pdf>

Le Plan Vert, en rassemblant sous son nom ces multiples initiatives, leur donne une légitimité supplémentaire. De plus, le dispositif affiche 9 défis clairs : consommation, formations, gouvernance... dans lesquels chaque établissement peut se retrouver – exemple : <http://dd.univ-provence.fr/pdf/Cdp-Plan-vert.pdf>

Les écoles sous tutelle du ministère du Développement durable veulent être exemplaires ; en témoignent les politiques d'établissement suivies par l'École nationale des Travaux publics de l'État (ENTPE), l'École nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE) et l'École nationale des Ponts et Chaussées (ENPC).

Défi 1 - Consommation et production durables

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :

- Déchets : réduction de la production de 2%, mise en filière à 100% et valorisation à 75%
- 20% de produits biologiques et locaux dans la restauration collective
- 30% d'indicateurs sociaux et environnementaux dans les clauses des marchés

Pour y arriver, les établissements publics ont quelques leviers d'action, notamment l'application de la circulaire « Etat Exemplaire » de 2008 en matière d'achats publics durables.

Par ailleurs :

- L'ENTE s'est lancée dans la certification ISO 14001 de ses pratiques écoresponsables.
- La fondation FONDATERRA a lancé le projet Valterris, <http://www.assietteverte.com>, qui prône l'approvisionnement en produits locaux des restaurants collectifs. Le CROUS de Versailles St-Quentin-en-Yvelines, celui de Cergy, plusieurs écoles primaires et collèges environnant se sont associés au dispositif.
- Depuis 2007, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de l'université de Mont-Saint-Aignan, permet la vente directe, par un producteur local, de paniers de légumes bio aux étudiants.
- L'Université de Bourgogne a mis en place 21 points de collectes de cartouches d'encre répartis sur tout le Campus, des bacs de collecte pour les canettes en aluminium, le tri méthodique et la collecte du papier.

Défi 2 - Formations et recherches sur le développement durable

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :

- une formation développement durable pour les personnels enseignants et non enseignants
- un tronc commun de connaissances développement durable pour l'ensemble des étudiants.
- une intégration de la dimension développement durable dans tous les programmes pédagogiques.
- une plateforme d'échange de connaissances développement durable
- un groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement durable dans chaque établissement
- 15% des projets de recherche développement durable et multiplication des partenariats de recherche développement durable

Cette intégration des objectifs de développement durable s'opère selon quatre axes :

1 - la création de formations dédiées spécifiquement au développement durable

Le guide Novethic, de la Caisse des Dépôts et Consignations, <http://www.novethic.fr/novethic/v3/les-formations.jsp>, en recense 261 en 2011. En outre, les établissements proposent de plus en plus de cours optionnels ou de spécialisation en lien avec le

développement durable. Ils sont également de plus en plus nombreux à intégrer, aux cours obligatoires, des unités d'enseignement spécifiques sur le développement durable. L'objectif est que tous leurs étudiants, indépendamment de leur choix de parcours, possèdent une base commune sur cette thématique.

C'est notamment le cas à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, ainsi qu'à EM Lyon et Grenoble, IDRAC Montpellier, ESCEM, Euro-med, École Centrale de Nantes, EME Rennes, Télécom Bretagne, HESP, ENTPE, ENPC...

2 - les projets menés par les étudiants dans le cadre de leur formation

Que ce soit en travaillant sur un éco-quartier, sur un projet de mixité sociale, sur le cahier des charges du bilan carbone d'une agglomération ou sur les critères de faisabilité des exploitations d'agriculture bio d'un département, l'étudiant appréhende les dimensions opérationnelles du développement durable ; c'est toute la vertu de la pédagogie de l'action ! Avec son Master 2 professionnel « *Droit, Développement Durable, Management Environnemental et Géomatique* », c'est ce que pratique, par exemple, avec succès, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il en est de même pour les projets d'aménagement *in situ* que les étudiants de l'ENTPE et de l'ENTE doivent mener. Pour convaincre les plus hésitants, l'école Euromed vient de publier le guide « *pour contrer les vraies/fausses bonnes raisons de ne pas agir* » : <http://www.euromed-management.com/fr/developpement-durable-et-responsabilite-societale-nos-videos>. Ses étudiants doivent monter un projet dont un des critères d'évaluation est le développement durable ; plus de 75 initiatives « développement durable » voient le jour chaque année ; auxquelles *Unis-Terre*, l'association de l'école est associée (200 membres actifs et 15 projets). Même obligation pour les étudiants de l'ESCEM qui doivent mener un projet associatif pour passer en année supérieure et pour leurs homologues de l'université de Bordeaux inscrits en master professionnel « *Ecologie humaine : enjeux environnementaux des activités de production et de consommation* ».

3 - les opérations de sensibilisation, hors programme pédagogique

C'est le cas du parcours de formation au développement durable que propose l'Université de Provence à l'attention de tous les publics de l'université.

L'École des Métiers de l'Environnement (EME), dans le cadre de son agenda 21, vient de mettre en oeuvre une journée de sensibilisation au développement durable, l'école observe un retour positif des étudiants qui demandent plus de temps pour débattre.

Enfin, un diaporama, destiné à tous les étudiants quelle que soit leur filière, et un quiz, sur leurs gestes

au quotidien, sont en cours d'expérimentation : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Quels-sont-mes-gestes-pour-le.html>.

Promouvoir l'Investissement Socialement Responsable – (ISR)

Un appel à projets est lancé dans le cadre de la Semaine de l'ISR 2011, qui se tiendra du 10 au 16 octobre, sous le haut patronage du ministère du Développement Durable. Universités et grandes écoles peuvent organiser une conférence ou tout autre événement pour lesquels le *Forum pour l'Investissement Responsable* peut proposer la participation d'un professionnel de la finance : <http://www.semaine-isr.fr/>

4 - l'intégration du « développement durable » au cœur de toutes les matières : marketing, tourisme, sciences de l'ingénieur...

C'est le grand enjeu du Plan Vert :

- Plusieurs initiatives voient le jour comme à l'Université de Franche Comté qui propose 30 parcours intégrant le développement durable, ou encore dans des écoles, Grenoble EM, Reims Management School, ESC Montpellier, CESI..., où les enseignants sont sensibilisés aux problématiques DÉVELOPPEMENT DURABLE et incités à les intégrer dans leurs cours.
- Depuis 2004, l'Escem a déjà formé 3.500 élèves à prendre en compte les défis du développement durable dans la gestion de l'entreprise, anticipant cet axe du Plan Vert. Ce cours (45 h) est obligatoire, en tronc commun. C'est ce même objectif que poursuit l'IREST, université Panthéon-Sorbonne, avec ses cours sur la thématique « *Tourisme et Environnement* ».
- Il peut aussi s'agir d'introduire des sciences humaines et économiques dans les formations plus techniques. C'est ce que propose l'École des mines d'Alès avec l'association Ingénieurs Sans Frontière, et également l'ENSEGID, nouvelle école d'ingénieur créée en 2011 (Institut Polytechnique de Bordeaux).
- Le cursus ingénieur de l'École des Ponts ParisTech propose sept modules de sensibilisation aux enjeux du développement durable, allant d'un module d'introduction à l'écologie à un voyage d'étude "développement durable". S'y ajoutent des modules plus directement liés à la prise en compte de l'environnement dans l'activité d'ingénieur, la présentation des outils de mesure des impacts et le développement de solutions techniques, économiques et managériales pour une plus grande durabilité. Une quinzaine de modules, traitant aussi bien de l'hydrologie urbaine que de l'énergétique des bâtiments, des déchets et sites pollués que de la sécurité dans les transports sont ainsi proposés en cycle master de la formation d'ingénieur.
- De son côté, l'ENTE est certifiée ISO 9001 et ISO 14001 pour la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation de formations intégrant le développement durable et pour la production de ressources multimédias pour la e-formation.

Le développement durable au cœur des établissements d'enseignement supérieurs agricoles, vétérinaires et du paysage

Avec la loi du 27 juillet 2010 (art.L 811-1 et L 813-1 du code rural), le développement durable est désigné explicitement comme une des finalités de l'enseignement dans les 19 établissements sous tutelle du ministère en charge de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire.

Une enquête menée en 2010 montre que la quasi-totalité d'entre eux ont déjà engagé une démarche développement durable et l'ont intégrée en bonne place dans leur stratégie d'établissement.

Les formations supérieures agronomiques, vétérinaires et du paysage, déjà liées par destination aux sciences du vivant et de l'environnement, intègrent désormais les grands enjeux du développement durable dans leurs enseignements : sécurité alimentaire et sanitaire, raréfaction des ressources et de la biodiversité, changement climatique, croissance démographique. Les composantes économiques, sociales et environnementales du développement durable figurent dans chacun des cursus : licence pro, master, ingénieur, vétérinaire, paysagiste doctorat.

Pour l'étudiant, cet accès à une base commune de connaissances développement durable prend plusieurs formes : journée de sensibilisation des étudiants de 1^o année, introduction de modules spécifiques en cours de cursus, prise en compte du développement durable sur l'ensemble du parcours de formation.

En outre, ces établissements se doivent d'être « éco-responsables » et mettent en œuvre un Plan Vert. Pour accompagner ce processus, leurs 19 référents développement durable se sont organisés en réseau pour échanger bonnes pratiques et exemples concrets : insertions de clauses éco-responsables dans les achats publics, management environnemental, recyclage des déchets, plans d'accessibilité handicapés, amélioration sociale...

Enfin, les établissements de l'enseignement technique agricole participent aux « Cordées de la réussite » qui visent à ouvrir plus largement les établissements vers l'ensemble de la population.

Défi 3 – La Gouvernance

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :
- un comité de pilotage, une charte d'engagement et un rapport annuel dédiés aux actions développement durable de l'établissement

La gouvernance concerne l'implication de la direction, des personnels et des étudiants dans les actions développement durable de l'établissement, du territoire et de sa population :

- Ainsi, l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines vise à intégrer son campus dans le projet d'éco-quartier Eco-pôle SQYES de la Communauté d'Agglomération. Son objectif est d'en faire un véritable lieu de vie au service de la ville,
- L'Ecole des métiers de l'environnement, (EME), a pris l'initiative d'une action Plan Vert qui intègre les 16 autres établissements présents sur le campus *Ker Lann*,
- L'université Michel de Montaigne Bordeaux 3 vient de clore une enquête auprès du personnel avant de définir les actions à mener (qualité de vie au sein de l'établissement, attentes en formation, transport...),
- La démarche qualité ISO 9001 entreprise par l'ENTE l'a conduite à renforcer les échanges avec les représentants du personnel et les étudiants.

Défi 4 – Les économies d'énergie

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :
Ø la notation B sur les 2 étiquettes énergie et climat pour les bâtiments en rénovation, et la notation A pour les constructions neuves

Avec la loi Grenelle, dès 2012, les nouveaux bâtiments devront être au minimum «basse consommation», c'est-à-dire ne pas consommer plus de 50 kWh/m²/an.

- Les bâtiments anciens doivent aussi chercher à réduire leur consommation énergétique grâce à un management énergétique et à des travaux d'isolation, souvent synonymes d'investissements à long terme :
- Après un bilan carbone, l'Ecole des Mines de Nantes a lancé un contrat de performance énergétique,
 - L'Université de Rennes 1 participe à la procédure plan-climat avec la ville de Rennes,
 - Euromed a installé 300 m² de panneaux solaires sur ses toits à Marseille, fournissant 15% de l'énergie consommée,
 - L'ENTE et l'ENTPE ont subi des travaux importants d'amélioration des performances techniques des bâtiments. L'ENTPE devrait recevoir le label européen « *Green Light* » alors qu'elle lance pour la rentrée 2011/2012 un nouveau mastère « *Green Buildings Bâtiments Verts* » pour former des spécialistes sur les économies d'énergie dans le bâtiment,
 - Depuis 2009, avec l'ADEME, l'association étudiante REFEDD organise des ateliers gratuits de formation au bilan carbone campus,
 - Fondaterra et l'ADEME proposent un site dédié au montage de projets d'efficacité énergétique : www.q2e-campus.org

Défi 5 – Transport et mobilité durables

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :
- neutralité carbone pour les déplacements d'enseignement et de recherche
- majorité des déplacements domicile-campus par des transports en commun + circulations douces

Pour les établissements, il s'agit de réduire les déplacements et de valoriser les transports en

commun, le co-voiturage et les modes «doux» (marche, vélo) auprès des personnels et étudiants. En outre, plusieurs d'entre eux participent à des programmes de recherche sur la mobilité.

- Pour la rentrée 2011, l'ESCEM a incité ses nouveaux étudiants à utiliser les transports collectifs en leur offrant un pack « welcome responsable » qui prend en charge leur abonnement annuel de bus.

- Après le bilan énergie et carbone de son parc automobile, l'Université Joseph Fourier Grenoble 1 s'équipe progressivement de voitures électriques et développe une démarche éco-responsable des usagers.

- A l'Université de Nantes, l'association *Vélocampus* prête plus de 300 vélos, assure des ateliers de réparation et des animations.

- L'Institut national polytechnique de Lorraine a mis en place un plan de déplacement inter-entreprises avec la communauté urbaine du grand Nancy et les entreprises du site Nancy Brabois Technopole.

- L'Université Denis Diderot Paris VII, avec la Région Ile-de-France, la Ville de Paris et la Mairie du 13^e, participe à un programme de recherche sur les « Mobilités durables dans les régions urbaines ».

- L'ENTPE est membre actif du pôle scientifique et technique Rhône-Alpes sur « *la mobilité des personnes et des marchandises* » qui rassemble dix établissements du réseau scientifique et technique du Ministère du Développement Durable. Ce pôle a déjà labellisé des projets dont « Trans-Energy », sur les stratégies de mobilité et de logement de populations particulièrement touchées par le renchérissement du coût de l'énergie, mais aussi « CoERT-P », sur les méthodologies de gestion et d'estimation des nuisances environnementales liées au trafic en milieu urbain. Par ailleurs, les deux écoles du campus ont, depuis 2008, un plan de déplacement d'établissement.

Défi 6 - Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :

- réduction des consommations d'eau
- 0% pesticides dans les espaces verts

Là aussi, des initiatives éclosent :

- Comme le remplacement progressif de toutes les trompes à eau des laboratoires de chimie de l'Université de Cergy-Pontoise par des groupes de pompes électriques ; d'où des économies significatives d'eau et énergie,

- L'Association Appellation Origine Campus travaille à la mise en place de jardins partagés au sein de l'université de Bordeaux,

- L'ENTE, dans le cadre de sa démarche ISO 14001, interdit l'usage des produits polluants et phytosanitaires sur ses sites et a mis en place un programme de maîtrise de ses consommations d'eau,

- L'Université Nice-Sophia Antipolis, avec son Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable, permet à des enseignants-chercheurs d'intervenir auprès d'élus du littoral.

Défi 7 - Santé publique, prévention et gestion des risques

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :

- identifier les contraintes environnementales liées à la Santé (particules, bruit...) dans l'établissement
- sensibiliser 100% des étudiants aux risques liés à la consommation d'alcool et de stupéfiants.

Les actions sont diverses :

- L'Université d'Angers réalise une cartographie de ses déchets, biologiques, chimiques et radioactifs. Son objectif : 100% des déchets collectés et traités de manière optimale et sécurisée,

- L'association *Appel de la Jeunesse* organise régulièrement des projections-débats sur des thématiques santé/environnement auprès des étudiants sur les campus,

- L'ENTPE mène des actions visant à la prise en charge des risques sanitaires et des addictions (alcool, tabac, drogue, dopage...) en direction des étudiants et des personnels.

Défi 8 - Démographie, immigration, inclusion sociale

Les principaux objectifs du Canevas de Plan Vert :

- représentativité (catégories socio-professionnelles, parité hommes/femmes, handicap ...) des étudiants et du personnel
- 6% de personnes handicapées dans les effectifs du personnel

Même si des écoles font des efforts conséquents sur les frais d'inscription ou offrent des bourses supplémentaires, il demeure que les étudiants boursiers sont plus représentés dans les universités.

- En 2009, de nombreux établissements ont aussi vu leurs initiatives être labellisées par le programme des « Cordées de la réussite » lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur pour aider les élèves de lycées des quartiers prioritaires à accéder à l'enseignement supérieur. C'est le cas de l'Université de Toulouse Le Mirail et de l'AFEV qui veulent favoriser la mixité sociale entre habitants des quartiers et étudiants, ainsi que valoriser les projets associatifs menés. L'ESCEM, participe également au programme « *une Grande Ecole Pourquoi Pas moi* » auprès des populations défavorisées. De son côté, l'ENTE ambitionne de mettre en œuvre en 2012 des classes de préparation au concours de technicien supérieur à destination des jeunes issus de quartiers défavorisés.

- Concernant la prise en compte des étudiants handicapés, quelques écoles et la plupart des universités participent au *Handi-management* (formation et sensibilisation au handicap), et offrent un cadre de travail et un accompagnement adaptés.

Défi 9 - Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

L'un des principaux objectifs du Canevas de Plan Vert : - 30% des actions de solidarité et de coopération menées vers les pays en développement.

Les actions possibles sont multiples :

- L'ENTE et l'ENTPE sont jumelées à des établissements et ministères étrangers (Maroc, Algérie, Chine, Haïti, Cameroun, Madagascar) avec lesquels ils échangent stagiaires, formations et expériences d'éco-management in situ ou via internet. Ces deux écoles soutiennent par ailleurs des projets d'accès à l'eau potable au Togo et au Bénin,

- Les étudiants montent souvent des projets avec le soutien de leur établissement pour faciliter l'accueil des étudiants internationaux, organisent des manifestations en partenariat avec les collectivités locales pour venir en aide aux pays en développement...

- Les Rencontres Doctorales « euro-méditerranéennes Droit/Economie/Gestion de l'Environnement et du Développement Durable » qu'organise l'Université Nice-Sophia Antipolis, permettent à des doctorants de présenter leurs travaux, sous la supervision d'enseignants et d'experts d'Organisations Internationales,

- L'Université Bordeaux 3 est partenaire du programme européen TEMPUS « Réorientation des curriculums de l'Université en matière de développement durable ». Ce programme de 3 ans a débuté en 2011 dans 3 pays du Moyen-Orient (Égypte, Jordanie, Liban) et 5 pays européens (France, Grèce, Irlande, Italie, Suède) par une enquête auprès des étudiants de licence pour définir leur niveau de connaissances du développement durable et pouvoir élaborer à terme des programmes académiques adéquates,

- La chaire UNESCO sur l'éducation et la formation pour le développement durable implantée à Bordeaux et le réseau UNITWIN qui regroupe les universités de 17 pays francophones, ont démarré en 2011 une stratégie commune pour amener les campus de 26 universités franco-phones à adopter une démarche répondant aux critères de développement durable préconisés par le plan d'action des Agendas 21 et le Plan Vert de l'article 55 de la loi « Grenelle 1 ».

Les chantiers actuels du Plan Vert

Pour que la démarche Plan vert s'ancre solidement dans l'ensemble des stratégies d'établissements, y compris pour celles qui pourraient apparaître comme les moins sensibles au développement durable, un travail concerté se poursuit sur deux principaux axes :

- Désormais, il s'agit de finaliser le processus de labellisation « Plan Vert ». En 2010, une centaine d'établissements a expérimenté la version 1 du référentiel qui s'est avérée trop dense et complexe pour être renseignée régulièrement par les établissements. La version 2 sera plus modeste en nombre d'indicateurs mais restera ambitieuse dans

un contexte de concurrence internationale extrêmement forte esquissant l'émergence, pourquoi pas, d'une « Ecole française du Développement Durable ». L'objectif est de rendre le référentiel « Plan Vert » plus facile d'utilisation et compréhensible, proche bien sûr de la Stratégie nationale de développement durable 2010-2013 mais aussi de normes nationales (SD 21000) et internationales (ISO 26000). **Le 14 septembre 2011, la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Ecoles. ont présenté la nouvelle version** à plus de 150 personnalités : présidents, directeurs et référents développement durable des établissements. La CPU et la CGE travaillent aussi ensemble à la définition d'un **label** reconnaissant la validité de la démarche de développement durable des établissements d'enseignement supérieur.

- En outre, un autre axe reste à consolider : la prise en considération du Plan Vert dans les critères d'évaluation de l'Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (AERES).

Les 19 et 20 janvier 2012, la Conférence des Présidents d'Université et la Conférence des Grandes Ecoles organisent un colloque sur les meilleures pratiques européennes en matière de développement durable dans l'enseignement supérieur.

Pour en savoir plus :

Anne DUBOSC

anne.dubosc@developpement-durable.gouv.fr

Numéro rédigé avec le concours de :

- la Conférence des Présidents d'Université,
- la Conférence des Grandes Ecoles,
- le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire,
- le Secrétariat Général du MEDDTL

le
point sur

**Commissariat général
au développement
durable**

**Délégation au
développement durable**
3, place de Fontenoy
75007 Paris
Tel. : 01.40.81.21.22

**Directrice de la
publication**
Catherine Larrieu

Rédacteur en chef
Anne Dubosc

ISSN
2100-1634

Dépôt légal
Septembre 2011